

28/02/2023

Détail des réintégrations diverses		
5% QUOTE PART FRAIS ET CHARGES		4 534
Total des réintégrations diverses	330	4 534

Détail des déductions diverses		
DIVIDENDES FILIALE		90 681
Total des déductions diverses	350	90 681

ANNEXE

Exercice du 01/03/2022 au 28/02/2023

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 426 044.38 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 0 Euros et dégageant un bénéfice de 87 277.44 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/03/2022 au 28/02/2023.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 15/06/2023 par le dirigeant de l'entité.

L'entité relevant au sens de la réglementation comptable des micro-entreprises, la présente annexe constitue des notes complémentaires au sens de ladite réglementation.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

NEANT

Signé électroniquement le 03/10/2023 par
Florian FOLLEAS



EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

NEANT

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/03/2022 au 28/02/2023

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	130 000
Total	130 000

Détail des dettes garanties par des sûretés réelles

Emprunt du : CRCA DU 24/06/22
Montant initial de cette garantie : 130 000
Montant restant dû en capital : 117 284

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

SPFPL FLVC
63520 SAINT DIER D'AUVERGNE

Page : 14

[illegible]

Désignation de l'entreprise SPFPL FLVC

Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise LEVEC

63520 SAINT DIER D'AUVERGNE

Numéro SIRET *

9 0 0 5 7 5 4 9 9 0 0 0 1 8

Durée de l'exercice en nombre de mois *

1 2

Durée de l'exercice précédent *

9

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

				Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le		
				2 8 0 2 2 0 2 3		2 8 0 2 2 0 2 2		
ACTIF		Brut		Amortissements - Provisions		Net		
		1		2		3		
						4		
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	010		012				
	Fonds commercial *							
	Autres *	014		016				
	Immobilisations corporelles *	028		030				
	Immobilisations financières * (1)	040	347 566	042		347 566	347 566	
Total I (5)		044	347 566	048		347 566	347 566	
ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052				
	Marchandises *	060		062				
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066				
	Créances (2)	068		070				
	Clients et comptes rattachés*							
	Autres * (3)	072	77 081	074		77 081	1 400	
	Valeurs mobilières de placement	080		082				
	Disponibilités	084	1 397	086		1 397	458	
	Charges constatées d'avance *	092		094				
	Total II	096	78 478	098		78 478	1 858	
Total général (I+II)		110	426 044	112		426 044	349 424	
PASSIF					Exercice N NET		Exercice N-1 NET	
					1		2	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		215 000		215 000		
	Ecarts de réévaluation	124						
	Réserve légale	126						
	Réserves réglementées*	130						
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)	131						
	Report à nouveau	134		(10 082)				
	Résultat de l'exercice	136		87 277		(10 082)		
	Subventions d'investissement	137						
	Provisions réglementées	140		1 615		649		
	Total I	142		293 810		205 567		
Provisions pour risques et charges		Total II		154				
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156		117 380		130 435		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164						
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		900		600		
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)	169	13 954			12 822		
	Produits constatés d'avance	174						
	Total III	176		132 234		143 857		
	Total général (I + II + III)		180		426 044		349 424	
RENOUVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195		104 506	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182			
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	77 081	(5) Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184			

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

FLVC
Société de participations financières de professions
libérales à responsabilité limitée au capital de 215 000 €
Siège social : LEVEC - 63520 SAINT DIER D'AUVERGNE
RCS 900 575 499

EXTRAIT
DES DELIBERATIONS DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 31 AOUT 2023

DEUXIEME RESOLUTION
AFFECTATION DU RESULTATS

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice clos le 28 février 2023 de 87 277.44 € de la manière suivante :

- 21 500 € au compte « RESERVE LÉGALE », elle atteint ainsi 10% du capital social
- 10 082.02 € au compte « REPORT A NOUVEAU DÉBITEUR » ce compte sera ainsi soldé
- Le solde soit 55 695.42 € au compte « AUTRES RÉSERVES »

L'associé unique rappelle qu'il n'a pas été distribué de dividendes au cours des derniers exercices clos.

Cette résolution est adoptée.

Le gérant.

Signé électroniquement le 03/10/2023 par
Florian FOLLEAS

